



PROCES VERBAL
CONSEIL ECOLE DOCTORALE DU
Mardi 11 Février 2020

Présents

Membres du Conseil de l'Ecole Doctorale

Alexandre CHARPY
Kamilia BENTAIEB
Florent GARNIER
Philippe NELIDOFF
Catherine GINESTET
Francis QUEROL
Vincent DUSSART
Tanguy GILDAS
Grégory KALFLECHE
Francine MACORIG VENIER
Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA
Thomas DECLERCQ
Maxime MALDENT

Excusés

Les membres absents

Ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil de l'Ecole Doctorale du 29 Octobre 2019
- Retour sur la visite de l'Hcéres
- Retour sur la Semaine de l'Ecole Doctorale
- Validation des compléments d'études
- Discussion autour de la dématérialisation de l'inscription
- Informations diverses

Le Conseil débute à 17h avec le remerciement des membres présents.

Approbation du PV du Conseil de l'Ecole Doctorale du 29 Octobre 2019

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil de l'Ecole Doctorale.

Retour sur la visite Hcéres

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA revient sur la visite de l'Hcéres. Il explique le fond et la forme de la démarche de l'Hcéres. Le directeur revient sur les 5 points forts et les 5 points faibles dont le comité de l'Hcéres a fait part au directeur de l'Ecole Doctorale.

Ces éléments sont repris dans le mail de Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA à l'ensemble des directeurs de laboratoires de recherche en amont du Conseil de l'Ecole Doctorale.

Dans l'ensemble, le Conseil n'a pas d'observations particulières sur ces différents points car ils reflètent la situation et les singularités de l'E2DSP.

Il discute en revanche de 2 points.

Le conseil échange notamment sur la création d'une journée d'accueil pour les doctorants entrants. Aucune décision n'est

arrêtée mais une expérimentation sera à nouveau faite après le choix de la période de cette journée (le mois d'octobre est envisagé).

Il engage également une discussion autour des doctorants au-delà de la 6^{ème} année et de la préparation à l'après thèse.

Sur ce point, le comité de visite incite à des inscriptions dérogatoires après la 6^e année, mais le conseil estime que cela irait à l'encontre de la limitation de la durée des thèses.

En revanche, le conseil devrait réexaminer la soumission des étudiants au-delà de la 6^e année au comité de suivi individuel. Cette situation ambiguë laisse parfois croire à certains doctorants que l'avancement de la rédaction de la thèse les autorise à soutenir quand un manuscrit complet est rendu.

Retour sur la semaine de l'Ecole Doctorale

Le conseil constate la réussite de la cérémonie de remise de l'Epitoges aux docteurs de l'année 2019 et notamment la concrétisation pendant la semaine de l'E2DSP de nombreuses formations à la Bibliothèque Universitaire.

Il faut malheureusement noter le report de la conférence de Mme Lepage suite aux mouvements sociaux et la difficulté des transports en France.

Validation des complets et des inscriptions en 1^{ère} année de doctorat pour les étrangers

Marceline MALTAUS obtient l'accord du Conseil pour une inscription en doctorat à l'issue de son complément d'étude.

Le Conseil de l'Ecole Doctorale donne un avis défavorable à l'inscription de Monsieur Thierion MANCORD.

Le Conseil de l'Ecole Doctorale donne un avis favorable à l'inscription en doctorat de M Alexis NDZUENKEU et M Tchamyelaba HILIM.

Discussion autour de la dématérialisation de l'inscription

Le directeur de l'Ecole Doctorale informe les membres du Conseil de l'Ecole Doctorale de la dématérialisation de l'inscription pour la rentrée universitaire 2020/2021.

Une présentation est faite aux membres du Conseil de l'outil de dématérialisation ADUM. Un travail est actuellement en cours entre l'Ecole Doctorale Droit et Science Politique et l'Ecole des docteurs pour la mise en place de l'outil. Une présentation et des tutoriels seront mis à disposition des Professeurs dans les semaines à venir.

Dans les questions diverses, le professeur Kalflèche a émis des réserves et des critiques à l'égard d'une pétition « anonymisée » lancée par des doctorants. Elle a été diffusée au sein de l'Université Toulouse 1 – Capitole et sur les réseaux sociaux. Il déplore notamment le contournement des instances compétentes au sein de l'Université pour engager un dialogue.

Les universitaires présents insistent sur l'importance d'utiliser les différentes instances de l'Université pour faire remonter et émettre des revendications.

La séance est levée à 19 heures.